



# Les pélicandromes



La lutte contre les feux de forêt s'appuie notamment sur les pélicandromes. Ils sont au nombre de 22 (dont 17 permanents), répartis principalement dans la partie sud du pays et sont un lieu de ravitaillement en produit retardant ou en eau des avions bombardiers. Moteurs et hélices tournants, moins de dix minutes suffisent pour faire le plein d'un Dash 8 Q400 ou un Canadair CL415 !

Basé sur un aéroport ou un aérodrome, ils sont mis en œuvre par les services d'incendie et de secours (SIS), avec un minimum de trois sapeurs-pompiers formés au remplissage des avions. Selon l'infrastructure d'accueil,

le pélicandrome peut aussi être armé par le personnel du ministère des Armées ou par le service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs. Les pélicandromes sont équipés d'une station (fixe ou mobile), d'une aire de remplissage et d'un système de fabrication du produit retardant comprenant un mécanisme de dosage entre une citerne à eau et la citerne de produit retardant.

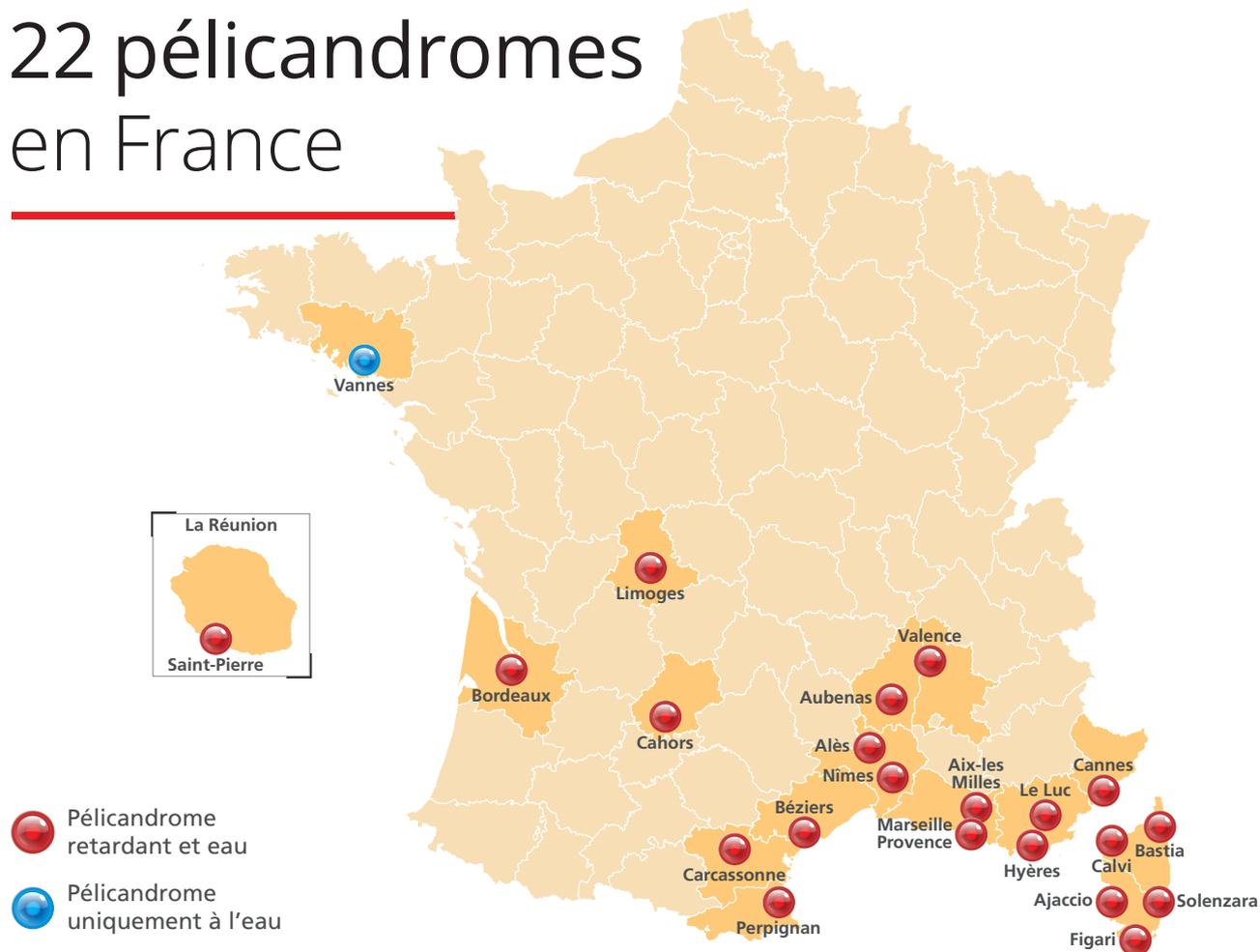
En cas de Guet Aérien Armé (GAAr), les SIS des départements survolés doivent activer tous les pélicandromes dont ils sont équipés, afin d'anticiper d'éventuelles actions de ravitaillement.



## Anecdote

Le nom de pélicandrome provient de l'indicatif radio des Canadair, avions bombardiers de la Sécurité civile, qui sont appelés « Pélican ».

# 22 pélicandromes en France



## Le retardant, le produit des pélicandromes



Le retardant est un produit chimique (polyphosphate d'ammonium) additionné d'oxyde de fer, qui donne une coloration rouge et permet de visualiser les largages. En se décomposant au contact de la chaleur, il ignifuge partiellement les végétaux et réduit la vitesse et l'intensité de la propagation du feu. Même lorsqu'il a séché, il conserve ses propriétés chimiques et reste donc opérant.

Le retardant employé par les avions bombardiers permet de réaliser une ligne d'appui pour la défense de points sensibles ou pour ralentir la progression des flammes sur des secteurs difficiles d'accès qui seront traités dans un second temps.